



LA CTC ET EDF MOBILISENT 17 MILLIONS D'EUROS POUR PROMOUVOIR L'EFFICACITE ENERGETIQUE

C'est une orientation énergétique essentielle sur laquelle les partenaires sont engagés de longue date : promouvoir les économies d'énergie tout en améliorant le confort des utilisateurs. Ils unissent leurs efforts autour d'une nouvelle convention qui permettra de mobiliser 17 millions d'euros sur une période de 7 ans, développant aides financières, démarches de sensibilisations et de conseils, et développement de solutions performantes.

Avec une croissance de la consommation d'électricité deux fois supérieure à la moyenne nationale, l'enjeu de la maîtrise de l'énergie prend tout son sens sur notre île. Le Schéma Régional du Climat, de l'Air et de l'Energie adopté par l'Assemblée de Corse en décembre 2013, décline une volonté ambitieuse en la matière, participant ainsi à un développement éco-citoyen et à la préservation environnementale.

Dans le souci de s'appuyer sur leurs compétences complémentaires, la Collectivité Territoriale de Corse et EDF se sont déjà associées dans ce domaine, promouvant notamment les solutions Agir Plus. Sur les dernières années, ont été développés les solutions pour un chauffage performant, une isolation efficace ou encore des équipements économes, ceci en s'appuyant sur un tissu de 400 partenaires-installateurs reconnus. Quelques opérations emblématiques ont également été menées, comme en 2009 avec le lancement des lampes à économie d'énergie à 1 € qui avait permis à de nombreux foyers de s'équiper. Pour faciliter l'accès à une information complète, les partenaires ont également mis en place un site : corse-energia.fr, portail rassemblant toutes les modalités de leur action, ainsi que celle de l'ADEME.

Ces dernières années, ces différentes actions ont permis d'économiser 1 % de la consommation des corses. Plus de 13 000 clients résidentiels ont bénéficié d'aides financières, qui s'élèvent, au total, à plus de 10 millions d'euros sur les 4 dernières années.

Forts de ces avancées et au travers de la nouvelle convention signée, les partenaires s'inscrivent dans la continuité des efforts déjà engagés, avec une ambition marquée pour accompagner la lutte contre la précarité énergétique.

AGENCE D'AMENAGEMENT DURABLE , DE PLANIFICATION ET D'URBANISME DE LA CORSE (AAUC)
5, rue Prosper Mérimée – Ancienne clinique Ripert
CS 40001
20181 Ajaccio Cedex 1

EDF
2, avenue Impératrice Eugénie
20174 Ajaccio Cedex

CONTACTS PRESSE :

Béatrice SIMONI (EDF) 06 85 67 08 58
Marie BACCI (AAUC) 06 86 21 91 23